

**ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT DE VANCOUVER  
GUIDE COMMERCIAL DES FRAIS ET REDEVANCES**

**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024  
Sous réserve de modifications**

Les tarifs ne comprennent pas les taxes applicables, sauf indication contraire.

<i>Voyagistes / Autres</i>	Frais annuels
Aérogare trafic intérieur	\$8,102.09
Aérogare internationale – Hall de réception (IRL)	\$8,102.09

<i>Comptoirs IRL</i>	Frais mensuels
Petits comptoirs	\$716.43
Grands comptoirs	\$1,432.86

<b>FRAIS D'EAU ET D'ÉGOUTS</b>	
Consommation d'eau	rifs actuels de la ville de Richmond par mètre cube
Utilisation d'eaux usées	\$0.657 par mètre cube

**FRAIS DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES**

<i>Aérogares trafic intérieur et international</i>	Frais	
Stationnement pour les employés :	Aléatoire	57,75 \$ par mois
	Place réservée (stationnement M)	126,00 \$ par mois
	Place réservée (stationnement Ouest)	126,00 \$ par mois
	Place réservée (stationnement Templeton South)	105,00 \$ par mois
Stationnement public :	Parc de stationnement	5,50 \$ par 30 minutes 11,00 \$ par heure 40,00 \$ maximum par jour 225,00 \$ maximum par semaine
	Stationnement économique à long terme	4,25 \$ par heure 27,50 \$ maximum par jour 153,50 \$ maximum par semaine

<i>Aérogare sud</i>	Frais	
Stationnement pour les employés :	Aléatoire	57,75 \$ par mois
	Place réservée	82,95 \$ par mois
Stationnement public :	Stationnement principal et stationnement côté piste	4,25 \$ par heure 12,50 \$ maximum par jour
	Stationnement de débordement	3,75 \$ par heure 10,25 \$ maximum par jour
	Stationnement pour hydravions	1,50 \$ par heure 6,75 \$ maximum par jour

1. Les frais de stationnement pour les employés indiqués ci-dessus ne comprennent pas la taxe de vente de 24 % applicable au stationnement Translink.
2. Les frais de stationnement public indiqués ci-dessus comprennent la taxe de vente de 24 % sur le stationnement de Translink.
3. Pour obtenir davantage de renseignements sur le stationnement réservé aux employés, veuillez contacter le directeur du transport terrestre au (604) 276-7738.

**ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT DE VANCOUVER  
GUIDE COMMERCIAL DES FRAIS ET REDEVANCES**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Sous réserve de modifications

**FRAIS DE TRANSPORT TERRESTRE**

**Frais d'installation pour les clients de location de voitures** Par véhicule de location : 5,75 \$ par jour avec un plafond de sept jours

<i>Opérations d'affrètement non régulières</i>	<i>Frais par voyage (plus TPS)</i>
1 à 11 sièges	\$9.00
12 à 24 sièges	\$18.07
25 à 33 sièges	\$26.67
34 à 59 sièges	\$36.18
60 sièges et plus	\$57.40
<i>Véhicules à bagages</i>	
1 tonne ou moins	\$18.07
Plus d'une tonne	\$26.67
Frais d'administration	150 \$ par entreprise (comprend 1 autocollant pour véhicule), plus TPS 50 \$ pour chaque autocollant de véhicule supplémentaire, plus TPS

**Permis d'autobus de courtoisie** Redevance annuelle de 2 640 \$ par véhicule plus TPS

1. Les frais ci-dessus ne s'appliquent qu'aux opérations d'affrètement non programmées.

<i>Frais de service de gestion de la destination</i>	Frais
Location d'un comptoir de réception international	109,00 \$ par jour
Location de laissez-passer pour le hall de la réception internationale	27,25 \$ par jour
Location de podium dans l'aérogare des vols intérieurs	54,50 \$ par jour
Location d'abris de bus	109,00 \$ de l'heure

**Grille tarifaire des frais d'aménagement du territoire et de construction**

<i>Frais de permis d'aménagement</i>	Frais	
Surface brute	0 à 10 mètres carrés	\$100.00
	10,1 à 200 mètres carrés	\$250.00
	200,1 à 500 mètres carrés	\$500.00
	500,1 mètres carrés et plus	500,00 \$, plus 100,00 \$ pour chaque tranche supplémentaire de 100 mètres carrés, ou partie de celle-ci, de surface brute de plancher, jusqu'à concurrence de 5 000,00 \$.

<i>Frais de permis d'installation</i>	Frais	
Valeur de la construction	0 à 1 000 \$	\$150.00
	1 001 \$ à 200 000 \$	150,00 \$ plus 13,50 \$ par tranche de 1 000 \$ au-delà de 1 000 \$
	200 001 \$ à 800 000 \$	2 837,00 \$ plus 13,25 \$ par tranche de 1 000 \$ au-delà de 200 000 \$
	800 001 \$ à 1 500 000 \$	10 787,00 \$ plus 12,00 \$ par tranche de 1 000 \$ au-delà de 800 000 \$
	1 500 001 \$ et plus	19 187,00 \$ plus 9,00 \$ par tranche de 1 000 \$ au-delà de 1 500 000 \$

<i>Dépôt de permis d'installation</i>	Dépôt	
Valeur de la construction	0 à 10 000 \$	\$500.00
	10 001 \$ à 50 000 \$	\$1,000.00
	50 001 \$ et plus	1 000,00 \$ plus 1,0 % du montant du contrat en sus de 50 000 \$, jusqu'à concurrence de 20 000 \$

1. Permis d'occupation provisoire – Aucuns frais pour les 90 premiers jours, puis des frais de renouvellement de 200 \$ par mois, jusqu'à ce qu'un permis d'occupation définitif soit délivré.

**ADMINISTRATION DE L'AÉROPORT DE VANCOUVER  
GUIDE COMMERCIAL DES FRAIS ET REDEVANCES**

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024  
Sous réserve de modifications

FRAIS ET REDEVANCES DIVERS			
Nettoyage des déversements de carburant	Recouvrement des coûts plus frais administratifs		
Délivrance de clés	5,00 \$ par clé		
Location de salles de conférence :	212,18 \$ par 4 heures ou partie d'heure, et par la suite 15,91 \$ par heure		
Salle de conférence Sea to Sky	Tarif pour 4 heures	Chaque heure supplémentaire	Maximum par jour
Petite salle (capacité de 50 personnes)	\$424.36	\$106.09	\$678.98
Grande salle (capacité de 131 personnes)	\$636.54	\$159.14	\$1,018.46
Combinées (capacité de 181 personnes)	\$848.72	\$212.18	\$1,357.95
Non-restitution de la carte d'identité de zones réglementées (CIZR) ou du laissez-passer temporaire :			
<u>Pour les détenteurs d'un laissez-passer :</u>			
Une CIZR non restituée ou un laissez-passer temporaire	50,00 \$, non remboursable		
Deux CIZR non restituées ou laissez-passer temporaires	150,00 \$, non remboursable		
Trois CIZR non restituées ou laissez-passer temporaires	250,00 \$, non remboursable		
Quatre CIZR non restituées ou laissez-passer temporaires	350,00 \$ non remboursable (la délivrance d'un laissez-passer supplémentaire est sujette à révision et à l'approbation de l'Administration de l'aéroport)		
Remplacement de la plaque frontale interentreprises uniquement	25,00 \$ chacun, non remboursable		
Laissez-passer de points	200,00 \$ chacun, non remboursable lors du retour		
<u>Pour les entreprises commanditaires qui approuvent une CIZR ou un laissez-passer temporaire :</u>			
chaque non-restitution de CIZR ou laissez-passer temporaire (période de grâce de 30 jours) :			
- statut rappelé ou expiré	350,00 \$, non remboursable		
- statut perdu ou volé	\$0.00		